

SECTION 1 - IDENTIFICATION

LOCALISATION DES TRAVAUX		
Adresse :		N° de lot (facultatif) :
		Code postal :
DEMANDEUR :		
Nom :		
Adresse :		
		Code postal :
Téléphone :		Autre :
Courriel (facultatif) :		
PROPRIÉTAIRE : IDEM QUE DEMANDEUR		
Nom :		
Adresse :		
		Code postal :
Téléphone :		Autre :
Courriel (facultatif) :		
ENTREPRENEUR : IDEM QUE PROPRIÉTAIRE IDEM QUE DEMANDEUR		
Nom :		
Adresse :		
		Code postal :
Téléphone :		Autre :
N° de la licence RBQ :		

SECTION 2 – TYPE DE PISCINE

Veillez sélectionner le type de projet de piscine concerné par votre demande :



Piscine hors terre avec échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.



Piscine hors terre avec terrasse munie d'une enceinte de protection.



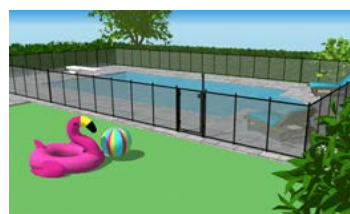
Piscine hors terre avec plateforme munie d'une enceinte de protection.



Piscine hors terre (moins de 1,2 mètre de hauteur), gonflable ou à parois souples (démontable) complètement clôturée.



Piscine creusée clôturée avec balcon muni d'une enceinte de protection.



Piscine creusée complètement clôturée.

Autre type d'enceinte de protection. Fournir des plans de l'aménagement.

Cochez le type de travaux projeté :

Nouvelle piscine	Modification ou mise aux normes de l'accès à la piscine existante
------------------	---

Cochez le type de piscine :

Hors terre	À paroi souple (démontable)
Creusée	Gonflable

Coût des travaux :

Estimation du coût des travaux :	\$
Dimensions de l'installation (en mètres ou en pieds) :	
Hauteur de l'installation par rapport au sol (en mètres, en pieds ou en pouces) :	

Localisation de la piscine :	
Emplacement de la piscine :	Cour arrière Cour latérale
Distance par rapport à la limite de propriété arrière :	m (minimum de 1,5 mètre)
Distance par rapport à la limite de propriété latérale :	m (minimum 1,5 mètre)
Distance par rapport au haut d'un mur de soutènement :	m (minimum 2 mètres) non applicable

Localisation du filtreur :	
Distance par rapport à la limite de propriété :	m (minimum 2 mètres)
Distance par rapport à la piscine :	m (minimum 1,5 mètre)
Le filtreur sera situé sous une terrasse ou dans un bâtiment accessoire.	

À remplir pour une piscine disposant d'une enceinte de protection :	
Hauteur de l'enceinte :	m (minimum 1,2 mètre en tout point à partir du sol)
Espace entre le sol et l'enceinte :	cm (maximum 10 cm en tout point à partir du sol)
Distance entre l'enceinte et la limite de propriété :	m (l'enceinte doit être installée à l'intérieur des limites de la propriété)
Je confirme que l'enceinte et son accès ne disposeront d'aucun élément de fixation (saillie, ornement ou décoration) situé vers l'extérieur pouvant en faciliter l'escalade.	

Type de protection de l'enceinte (choisir l'option appropriée) :	
Type de matériaux (acier, pvc, bois, autres) :	
Enceinte avec barreaux verticaux	Espace entre les barreaux : cm (doit empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre)
OU	
Clôture à mailles (type clôture frost)	Largeur des mailles : cm (les mailles doivent avoir une largeur maximale de 3 cm (30 mm))
OU	
Clôture à mailles d'une largeur supérieure à 3 cm (30 mm) avec lattes insérées dans les mailles de façon à ne pas permettre le passage d'un objet sphérique de plus de 3 cm (30 mm) de diamètre.	
OU	
Autre : Joindre à votre demande de permis une photo du modèle de l'enceinte avec le descriptif.	

Accès à la piscine (choisir l'option appropriée) :		
	Échelle munie d'une portière refermable et verrouillable automatiquement.	
OU		
	Porte refermable automatiquement avec dispositif de sécurité passif installé du <u>côté intérieur</u> de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement.	Hauteur de la porte : m (minimum 1,2 mètre)
OU		
	Porte refermable automatiquement avec dispositif de sécurité passif installé du <u>côté extérieur</u> de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 mètre par rapport au sol lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement.	Hauteur de la porte : m (minimum 1,5 mètre)

Applicable pour une demande de piscine avec terrasse ou de la plateforme surélevée :	
Dimensions de la terrasse ou de la plateforme :	x
Nature des matériaux de la terrasse :	
Si applicable :	
- Dimensions de la terrasse située à l'intérieur de l'enceinte de sécurité :	x
- Dimensions de la terrasse située à l'extérieur de l'enceinte de sécurité :	x

Normes applicables à une piscine creusée :	
	Oui Non
Est-ce que la piscine creusée disposera d'un plongeur?	Si oui, toute piscine munie d'un plongeur doit être installée conformément à la norme BNQ 9461-100 en vigueur au moment de l'installation.
Est-ce que vous confirmez que le plongeur sera conforme à cette norme? (En cas de doute, veuillez faire valider cette information par votre installateur.)	Je confirme que le plongeur sera conforme à la norme provinciale.

Normes applicables pour toutes les piscines :

Je confirme que la piscine ne sera pas située sous des fils électriques.

Cochez l'une des deux options suivantes :

Je confirme que l'enceinte intérieure de la piscine ne sera pas accessible par une porte de la résidence ou par une fenêtre du rez-de-chaussée ou du sous-sol.

*** Note :** Toute fenêtre peut donner accès à l'intérieur de l'enceinte de sécurité si celle-ci est située à plus de 3 mètres de hauteur du sol de l'enceinte. Toute fenêtre située à au moins 3 mètres du sol de l'enceinte doit disposer d'un limiteur d'ouverture de 10 cm.

Je confirme que l'enceinte intérieure de la piscine sera accessible par une ou des fenêtres de la résidence du rez-de-chaussée ou du sous-sol et que les accès à l'intérieur de l'enceinte disposeront d'un limiteur d'ouverture de 10 cm.

Notes complémentaires à la demande de permis :

SECTION 3 – DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. Je sais que l'émission d'un permis peut prendre jusqu'à trente (30) jours. Je sais également que je dois attendre l'émission du permis avant d'entreprendre les travaux et que si je débute les travaux avant, ce sera à mes risques.

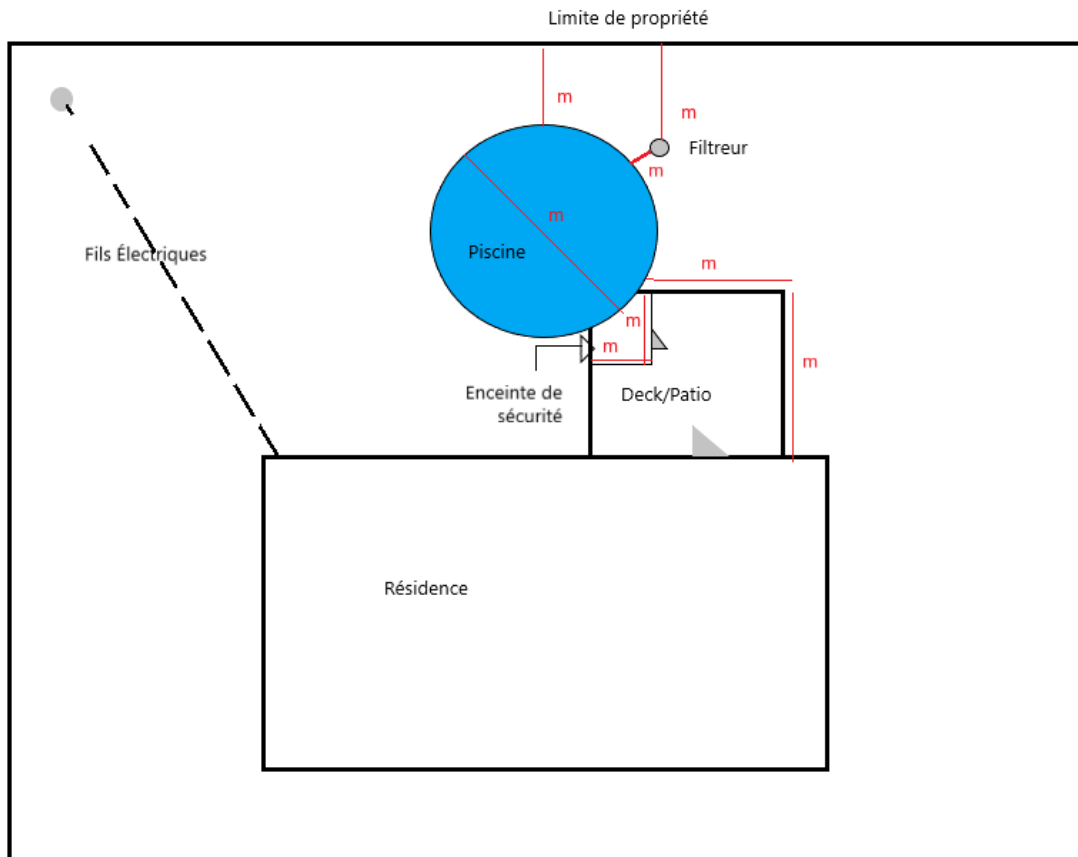
Signature du propriétaire ou du demandeur

Date

*****VEUILLEZ REMPLIR LA SECTION CROQUIS À LA PAGE 7.*****

Votre demande doit être accompagnée d'un croquis de localisation semblable à l'exemple ci-dessous et doit illustrer :

- Dimension de la piscine;
- Distance entre la piscine et vos limites de propriétés;
- Distance entre le filtreur et la piscine;
- Distance entre le filtreur et la limite de propriété;
- Localisation de l'accès à la piscine et du dispositif de sécurité (ex. : porte verrouillable automatique);
- Dimension de l'enceinte de sécurité (si applicable);
- Dimension du deck/patio (si applicable);
- Localisation des fils électriques sur votre propriété.



CROQUIS DE LOCALISATION (OBLIGATOIRE)
(voir exemple page précédente)

[illegible]

Notes supplémentaires (facultatives)

Veuillez déposer votre demande de permis au bureau municipal ou aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 280, boulevard Vachon Nord, bureau 200, à Sainte-Marie G6E 0H2, ou en copie numérisée à l'adresse suivante : dannyboutin@nouvellebeauce.com.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter monsieur Danny Boutin, inspecteur en bâtiment et en environnement au 418 387-3444, poste 4115.